

Ligne directe : 514.847.4492
edunberry@ogilvyrenault.com

EXPÉDIÉ PAR COURRIEL
SOUS TOUTES RÉSERVES

Montréal, le 20 mai 2011

Me Véronique Dubois, Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Bureau 255
800 Place Victoria
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**OBJET : Phase 2 – Demande du Transporteur afin de modifier ses Tarifs et Conditions
des services de transport à compter du 1^{er} janvier 2009**
Votre dossier : R-3669-2008, phase 2
Notre dossier : 00378415-0229

Chère Maître Dubois,

Nous avons reçu en début d'après-midi une communication du procureur du RNCREQ nous informant de l'envoi de son argumentation hier, à 15 h 36. Tel qu'il appert de notre Réplique, et après vérifications auprès de nos services informatiques, nous confirmons que ce document électronique n'a jamais été reçu à notre cabinet et que nous avons reçu aujourd'hui pour la première fois à 12 h 55, l'argumentation du RNCREQ, tel qu'il appert du courriel ci-joint.

Le Transporteur constate que ce n'est pas la première fois que de telles difficultés dans l'envoi et la réception de documents de la part du RNCREQ aux procureurs soussignés surviennent et déplore que le respect des délais prévus en est affecté.

Cela dit, et pour faire progresser le dossier, nous désirons soumettre à la Régie les représentations additionnelles suivantes, en plus de réitérer tous nos arguments en Réplique à l'argumentation de UC :

Il appert de la Lettre-mandat adressée à M. Raphals en date du 3 mars 2011 et des Réponses de Philip Raphals aux questions de UC que c'est cette intervenante sous la plume de Jean-François Blain qui a mandaté M. Raphals pour la préparation de réponses écrites aux questions qui lui étaient posées à cette date, d'où nos références à UC. Par ailleurs, il ressort également de cette documentation que les services de M. Raphals ont été retenus conjointement par les intervenantes UC et RNCREQ et que les réponses de ces deux intervenantes à l'Engagement 2 se

fondent sur la même Lettre-mandat et les mêmes Réponses de Philip Raphals adressées à UC seulement.

L'objection du Transporteur ne vise pas le dépôt des Lettres-réponses de UC ou de RNCREQ, telles que caviardées, mais plutôt le dépôt de la Lettre-mandat et des Réponses de Philip Raphals qui sont le dénominateur commun de ces deux réponses des deux intervenantes. Il est clair pour tous que l'objection formulée vaut donc tant à l'endroit de UC que de RNCREQ puisqu'elles se fondent toutes deux sur ces deux documents qui font l'objet d'une objection, tel qu'en fait foi notamment la lettre de la Régie du 12 mai dernier fixant les échéances pour les argumentations écrites des parties aux objections du Transporteur «*relatives aux réponses fournies par RNCREQ-UC à l'engagement 2 pris par ces intervenants*», ci-jointe.

La prétention à l'effet que le Transporteur s'objecterait au dépôt de la Lettre-mandat et aux Réponses de Philip Raphals uniquement dans le cadre de la Lettre-réponse de UC est dénuée de fondement. Tant à l'audience que dans ses écrits, le Transporteur s'est objecté à l'introduction de la Lettre-mandat et des Réponses de Philip Raphals en preuve, que cette demande émane de UC, de RNCREQ ou des deux intervenantes.

Par ailleurs, quant au fond, le Transporteur note la similarité des arguments évoqués par UC et RNCREQ et réitère que l'ensemble des représentations et arguments de RNCREQ sont abordés dans l'Argumentation et la Réplique du Transporteur. Il n'est donc pas utile d'ajouter au contenu de ces plaidoiries.

Le Transporteur invite la Régie à considérer la présente comme constituant sa réplique à l'argumentation du RNCREQ.

Veuillez recevoir, chère Maître Dubois, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Eric Dunberry'.

ED/lc

c. c. Me Marie-Christine Hivon et Me Catherine Martel, Ogilvy Renault
Me Jean Morel – Hydro-Québec TransÉnergie
Intervenants – R-3669-2008, phase 2

p.j.

Chasles, Lynda

De: Annie Gariépy [meagariepy@bell.net]
Envoyé: 20 mai 2011 12:55
À: Dunberry, Eric
Cc: Greffe Régie de l'Énergie; Hélène Sicard
Objet: R-3669-2008 Transfert du courriel produisant l'argumentation du RNCREQ
Pièces jointes: R-3669-2008 Argumentation du RNCREQ à l'objection de HQT à l'engagement no2.eml

Me Dunberry,

Vous trouverez ci-joint une copie du courriel qui vous a été envoyé hier à 15h36, transmettant l'argumentation du RNCREQ à votre objection.

Une vérification auprès du greffe de la Régie m'a permise de confirmer que le courriel a bel et bien été reçu.

Il s'avère donc que le RNCREQ a transmis son argumentation dans les délais prescrits et qu'il n'est pas forclos de plaider, comme vous pourrez le constater.

Salutations,

Annie Gariépy
avocate et biologiste

8, Village boisé
Saint-Jean-sur-Richelieu
Québec, J2W 1N1

tél.: 450.515.1859
fax: 450.515.6606
meagariepy@gmail.com

20/05/2011

Chasles, Lynda

De: Annie Gariépy [meagariepy@bell.net]
Envoyé: 19 mai 2011 15:37
À: Greffe Régie de l'Énergie
Cc: marie-christine hivon; lcadieux@lafortunecadieux.com <lcadieux@lafortunecadieux.com>; scadrin@videotron.ca <scadrin@videotron.ca>; 'Me Hamelin, Paule' <paule.hamelin@gowlings.com>; M. Philippe Bourke <philippe.bourke@rncreq.org>; M. Richard Dagenais <richarddagenais@ca.inter.net>; =?iso-8859-1?Q?Me_Andr=E9_Turmel_=3Caturmel@fasken.com=3E?=: Me Denis Falardeau <denis-falardeau-acefque@mediom.qc.ca>; Me Dominique Neuman <energie@mink.net>; =?iso-8859-1?Q?Me_=C9ric_Dunberry_=3Cedunberry@ogilvyrenault.com=3E?=: =?iso-8859-1?Q?Me_Genevi=E8ve_Paquet_=3Cgenevieve.paquet.1@umontreal.ca=3E?=: Me Jean Morel <morel.jean@hydro.qc.ca>; meagariepy@gmail.com; =?iso-8859-1?Q?H=E9l=E8ne_Sicard_=3Chelenesicard@videotron.ca=3E?=: Philip Raphals; Jean-François Blain; Cédric Chaperon
Objet: R-3669-2008 Argumentation du RNCREQ à l'objection de HQT à l'engagement no2
Pièces jointes: 2011-05-19_R-3669-2008_RNCREQ_argumentation RNCREQ objection HQT engagement 2.pdf

Bonjour,

vous trouverez ci-joint une copie électronique de l'argumentation du RNCREQ à l'objection du Transporteur relativement à la réponse à l'engagement no 2 RNCREQ/UC dans le dossier mentionné en titre.

Les copies vous parviendront par la poste sous peu.

Salutations cordiales

Annie Gariépy
avocate et biologiste

8, Village boisé
Saint-Jean-sur-Richelieu
Québec, J2W 1N1

tél.: 450.515.1859
fax: 450.515.6606
meagariepy@gmail.com



Montréal, le 12 mai 2011

Par courriel

M^{re} Annie Gariépy
8, du Village boisé
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J2W 1N1

M^{es} Éric Dunberry et Marie-Christine Hivon
Ogilvy Renault
1, Place Ville-Marie, bureau 2500
Montréal (Québec) H3B 1R1

M^{re} Hélène Sicard, avocate
1255 Carré Phillips, bureau 808
Montréal (Québec) H3B 3G1

**Objet : Demande du Transporteur afin de modifier ses tarifs et conditions
des services de transport d'électricité
Dossier de la Régie : R-3669-2008, Phase 2**

Chères consoeurs, cher confrère,

La Régie fixe, par la présente, les échéances suivantes pour les argumentations du Transporteur et de RNCREQ-UC portant sur les objections du Transporteur relatives aux réponses fournies par RNCREQ-UC à l'engagement no. 2 pris par ces intervenants :

- 17 mai 2011, 16h : argumentation complète du Transporteur ;
- 19 mai 2011, 16h : argumentation complète de RNCREQ-UC ;
- 20 mai 2011, 12h : réplique du Transporteur et prise en délibéré.

Veuillez agréer, chères consoeurs, cher confère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/as

c.c. Tous les intervenants